

Allocution de Béatrice Métraux

Conseillère d'Etat

Remise diplômes

Cadres administrations communales

Yverdon-les-Bains

22 mars 2019

Seules les paroles prononcées font foi

Mesdames et Messieurs,

En tant que responsable politique des rapports avec les communes vaudoises, je tiens personnellement et au nom du Conseil d'Etat à remercier votre association de l'invitation à cette cérémonie de remise de diplômes. C'est une belle occasion pour moi de rencontrer les chevilles ouvrières du travail communal.

Voilà pourquoi, je voudrais d'ores et déjà vous transmettre la reconnaissance et les remerciements du gouvernement.

En effet, vous assurez quotidiennement, avec des milliers de collègues dans toute la suisse, le bon fonctionnement des administrations communales, l'un des trois piliers, avec les cantons et la Confédération sur lesquels est bâti notre pays.

Vous êtes, en outre, le gage de la pérennité des institutions face au tournus des élus, tributaires d'échéances électorales susceptibles de prolonger ou écourter leurs mandats.

Vous êtes, enfin, les maillons indispensables entre les magistrats et les citoyens. Vous incarnez la proximité, contre la désaffection de la chose publique.

J'ai été municipale puis syndique de Bottens, un village de 1200 habitants au cœur du canton de Vaud. Dans l'exercice de mon mandat, je peux vous garantir que j'ai pris la mesure de l'importance de votre travail. J'ai toujours eu le plus grand respect pour le personnel administratif de ma commune. Les secrétaires municipales, notamment, étaient des véritables partenaires.

Ces secrétaires municipales étaient pour moi des puits de connaissances inépuisables. Elles savaient tout au sujet des gens, des lieux, des événements marquants, des décisions prises avant mon arrivée à la Municipalité. Je ne saurais plus dire combien de fois j'ai pu me référer à leurs compétences au sujet de la police des constructions, de l'épuration des eaux ou du registre des bâtiments.

Or, dans la majorité des communes, les magistrats sont quasiment des bénévoles. Miliciens, ils sont appelés à traiter une foule de questions diverses et complexes. Ils sont confrontés à l'expression d'intérêts divergents qui évoluent sans cesse. Ils doivent faire preuve de souplesse, d'entregent. Ils doivent être polyvalent et ne pas compter leurs heures.

Par ailleurs, ils exercent leurs fonctions dans un environnement en pleine évolution : des variations démographiques importantes, le plus souvent à la hausse ; des relations entre les

communes et avec le pouvoir cantonal sources de différends, sinon de conflits, notamment dans le domaine des finances ; la difficulté à repourvoir les sièges des exécutifs ; l'érosion des prérogatives communales; la problématique des fusions ; la digitalisation des prestations ; etc...

Dans ce contexte, les élus comptent sur vous, professionnels de l'administration publique. Et je sais que c'est le cas. Car votre engagement et votre dévouement n'ont rien à envier à la sollicitude et à l'abnégation des élus.

Mais je sais aussi que vous connaissez à votre tour des difficultés. Il est inutile de les nier. Récemment, j'ai participé à l'assemblée générale de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux et j'ai pu prendre le pouls de la profession. Et bien, il est inquiet, il bat très fort et vite.

Des conflits, des maladresses, des comportements inadaptés détériorent le climat au sein d'un certain nombre d'administrations communales. L'ampleur des défis que doivent affronter les municipalités, la pression qu'elles subissent de toute part peut avoir dans les cas les plus graves un impact négatif sur les rapports de travail avec le personnel administratif, provoquant parfois épuisement, maladies et démissions.

Ces constats plaident pour une formation de haut niveau des cadres des administrations communales afin de leur fournir les outils et les ressources dont ils ont besoin pour exécuter leurs tâches, faire valoir leur point de vue et résister aux aléas du métier.

Dans cette optique, je voudrais souligner à quel point l'organisation d'un premier cycle de cours dans le Jura bernois en 1982 a été clairvoyante.

En effet, de nos jours, on ne peut pas s'improviser cadre communal. La somme de qualifications et de connaissances requises exige une formation de qualité. Votre association répond à cette demande depuis 15 ans. Et qui plus est, sur le plan romand.

L'idée de cette formation, lancée en 1999, était audacieuse et salutaire. Idée qui se concrétisera en 2004 avec le début d'un cursus d'études réunissant les candidats de quatre cantons : Jura bernois, Neuchâtel, Jura et Fribourg, rejoins par Vaud en 2007, Genève en 2010, et enfin par le canton du Valais en 2011.

Cela montre une fois encore si c'était nécessaire, l'utilité de mutualiser les moyens et les intelligences dans un pays qui a fait du fédéralisme sa marque de fabrique.

Cela montre également l'intérêt de rassembler des participants qui proviennent d'horizons différents, voire, dans certains cas, aux antipodes les uns des autres. Des participants qui ont l'opportunité d'échanger leurs expériences et de constituer un réseau de contacts avantageux pour leurs communes et pour leur fonction.

Avant de conclure et passer à la remise des diplômes, je souhaite saluer votre réussite. Obtenir ce titre n'a pas été facile. Revenir aux études en cours d'emploi, ne va pas de soi. Vous y avez consacré du temps, en dehors des heures de bureau. Vous avez peut-être sacrifié quelque peu votre vie de famille.

Mais maintenant, vous êtes arrivés au bout de vos efforts. Dès demain, vous mettrez au service de la collectivité ce que vous avez engrangé au cours de cette formation.

Permettez-moi alors de vous exprimer ma gratitude et mon admiration. Et de formuler tous mes vœux pour votre avenir professionnel que j'espère à la hauteur de vos attentes et des besoins de vos communes.

Je vous souhaite au nom du Conseil d'Etat une très belle vie professionnelle.

Enfin, je remercie les responsables de votre association ainsi que les chargés de cours sans qui cette formation n'existerait pas.

Merci pour votre attention.